



Harcèlement: voisin mets des déchets dans notre boîte aux lettres

Par **Legalivox**, le **05/09/2021** à **13:47**

Bonjour à tous,

Depuis un an, quelqu'un nous mets des détritrus dans notre boîte aux lettres. Là on en a eu chaque jour cette semaine. Il y a eu parfois un masque usagé, en pleine pandémie, et sans que nous sachions si cela l'a provoqué, un de nous a attrapé le COVID quelques jours après.

Nous habitons dans une résidence, la boîte aux lettres est dans un hall protégé par un code d'entrée, et il y a des déchets mis en dehors des jours de passage du facteur, donc ça ne peut qu'être un voisin.

La Police ne prend pas au sérieux cette situation et ne prend que des mains courantes. Le bailleur ne fait rien, ni lettre aux voisins, ni mot à l'entrée, et encore moins une caméra.

Ya t-il une jurisprudence, un article de loi, qui serait pertinent par rapport à cette situation? Est-ce qu'on peut faire ce qu'on veut avec la boîte aux lettres des autres? Et quid du dépôt d'objets usagés en pleine pandémie? Mettre un masque pourrait-il être apparenté à une menace? Et le caractère répété de ces méfaits consisterait un harcèlement, non?

Bref, que pouvons-nous faire, à part "faire avec" ou "déménager", qui sont les conseils les plus fréquents que nous avons entendus, mais qui sont inacceptables?

Par **Marck.ESP**, le **05/09/2021** à **14:09**

Bonjour

Le premier problème, c'est que vous ignorez l'identité de la personne qui commet ces incivilités...

Par **Legalivox**, le **05/09/2021** à **19:49**

oui bien sûr que c'est un problème, mais que faire du coup?

Par **Marck.ESP**, le **05/09/2021** à **20:12**

On comprend facilement que ce n'est pas à la police de surveiller une boîte à lettres. Tant que vous n'aurez pas identifié le coupable, rien à espérer.
Êtes vous les seuls concernés ?

Par **minimoys**, le **01/02/2024** à **19:17**

je suis actuellement dans la meme situation que vous sauf que moi je sais qui ce permet mettre leur dechet dans ma boit au lettre jai porter plaindre elle a eu une amand